



## Sujet d'étude (au choix) Les femmes dans la société française

L'articulation entre le traitement de la question obligatoire et le sujet d'étude choisi est laissée à la liberté du professeur selon les objectifs attribués au sujet d'étude. En amont ce dernier permet d'identifier les enjeux, problèmes et notions qui seront développés lors du traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question.

Question obligatoire	Notions	Commentaire
Les femmes dans la société française	Constitution Parti politique	On montre comment la place des femmes évolue dans les domaines économique, politique, social et culturel. On structure l'étude autour de quelques moments-clés.

Rappel du programme, Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

### Enjeux

En classe de Première ST2S, certains élèves ont déjà pu étudier le rôle de Louise Weiss et en Première STMG le vote des femmes. Ce sujet d'étude doit donc conduire à rappeler le long combat des femmes en France pour la reconnaissance de leurs droits et à montrer que ce combat s'inscrit également dans la durée sous la V<sup>e</sup> République. Pourtant les droits acquis ne donnent pas encore une égalité pleine et entière. L'enseignement de ce sujet d'étude dans des classes mixtes est propice à une mise en perspective de la place des filles à l'école, de leurs choix d'orientation et de leurs objectifs professionnels, pour lutter contre toute forme de discrimination.

### Problématiques

#### Problématique générale du thème

Quelles sont les caractéristiques de la France sous la V<sup>e</sup> République ?

#### Problématique du sujet d'étude

Comment la place des femmes a-t-elle évolué dans les domaines économique, politique, social et culturel sous la V<sup>e</sup> République ?

## Éléments de mise en œuvre

---

Les propositions de mise en œuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives ; elles ne constituent que des pistes possibles. L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mises en activité des élèves en lien avec les capacités à construire et des supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.

### **L'analyse peut s'articuler en trois points :**

#### **La place des femmes dans la vie active**

La scolarisation des filles a progressé à partir des années 1970 ; elles accèdent en plus grand nombre aux diplômes de l'enseignement supérieur. Parallèlement, on observe une féminisation rapide de la population active avec une dominante d'emplois salariés et tertiaires. L'accès aux fonctions d'encadrement progresse ; en 2000, un tiers des cadres sont des femmes.

Les lois du 11 juillet 1975 et du 13 juillet 1983 interdisent la discrimination à l'embauche et imposent l'égalité professionnelle Hommes /Femmes. Cependant, les femmes demeurent en nette infériorité dans tous les lieux de décision y compris dans la fonction publique (plafond de verre). Les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes même si l'écart des salaires hommes /femmes diminue ; elles occupent davantage de temps partiels et elles sont plus touchées par le chômage.

#### **La place des femmes dans la vie politique**

Les premiers temps de la République sont caractérisés par « une gouvernance masculine ». Il y a peu de femmes dans les partis politiques, peu de femmes élues et peu de femmes dans l'exécutif. Les femmes seront plus nombreuses dans l'exécutif à partir de Valéry Giscard d'Estaing qui fait de la féminisation du gouvernement un marqueur de modernité et qui crée le premier secrétariat à la condition féminine. Simone Veil est nommée ministre de la santé.

En 1974 la première candidature féminine aux élections présidentielles est remarquée avec Arlette Laguiller. Mais Le tournant décisif est pris entre 1990 et 2000. Le combat pour la parité est lancé (manifeste des 577 en 1993). Il aboutit en 1999 à une révision constitutionnelle qui exige l'accès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives : ce principe est appliqué par la loi du 6 juin 2000. La parité devient obligatoire pour tous les scrutins de liste (élections municipales, régionales, européennes). Le gouvernement Ayrault est le premier à compter autant d'hommes que de femmes.

Deux moments- clés peuvent être choisis : Edith Cresson, première femme Premier ministre, ou Ségolène Royal, première femme à atteindre le second tour des élections présidentielles. Les femmes s'affirment également dans les partis politiques. Marie-Georges Buffet à la tête du PCF, Dominique Voynet secrétaire nationale des Verts, Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR. L'étude de parcours de femmes politiques pourra être une démarche privilégiée pour appréhender leur place dans la vie politique et les obstacles qu'elles rencontrent.

Les progrès demeurent cependant lents et la représentation féminine au Parlement demeure insuffisante. Ce constat est encore plus criant si l'on compare la place des femmes en France et dans les autres pays européens. Peu de femmes occupent des postes importants et la parité des candidatures aux élections législatives est inégalement respectée selon les partis politiques.

On pourra imaginer une mise en activités des élèves par groupe à partir de corpus documentaires, de recherche sur des sites institutionnels, sur des textes de lois votées et sur les réalités vécues à partir de témoignages. Ce travail permettra aux élèves de fixer les repères chronologiques, de confronter des documents de nature différentes, de s'interroger sur les sources, d'identifier des acteurs.

## L'évolution de la place des femmes sur un plan social et culturel

Les années 1965 à 1985 correspondent aux « Vingt Glorieuses des femmes ». Elles sont marquées par le renouveau du féminisme avec les combats du MLF et par une médiatisation à la radio, émissions d'Eliane Victor ou de Ménie Grégoire.

Une série de réformes féministes sont adoptées : les lois Neuwirth, Veil, la loi sur le divorce par consentement mutuel, celle de 1980 qui stipule que le viol est considéré comme un crime passible de la cour d'assise et non plus comme un délit. La loi de 1992 inscrit le harcèlement sexuel dans le Code pénal. Les femmes affirment leur autonomie à l'égard des structures familiales. On observe une augmentation des concubinages et des naissances hors mariages. Cependant, à partir des années 2000, resurgit un sexisme ordinaire-machisme des publicités, difficultés dans certains quartiers- et plus insidieux qui rend l'avenir des femmes incertain et leur combat inachevé. On pourra dresser le portrait des femmes en partant de la mode et montrer l'évolution de 1958 à nos jours en travaillant sur la libération des corps. Un autre type de travail est envisageable à partir des publicités et de l'image de la femme véhiculée. On fera alors appel à l'esprit critique des élèves.

### Dans la mise en œuvre on privilégiera

- L'utilisation de témoignages et le recours à des textes de fiction ou de revendication : Christiane Rochefort, Annie Ernaux ou Annette Levy-Willard...
- Un travail d'histoire des arts à partir de travaux de femme artistes comme Niki de Saint-Phalle, Sophie Calle, Annette Messager, Orlan. On pourra se référer à l'exposition *Elles* au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Beaubourg).

## Pièges à éviter

---

- Énumérer et expliquer toutes les lois votées en faveur de l'égalité Homme/Femme
- Oublier de montrer le caractère inachevé des combats, que politiquement, économiquement et socialement des droits restent à conquérir.

## Pour aller plus loin

---

- Yannick Ripa, *Les femmes, actrices de l'histoire en France de 1789 à nos jours*, Armand Colin, Collection U, 2010. On y trouvera en annexe le discours de Simone Veil en faveur de l'avortement et une analyse détaillée de ce discours.

- Christine Bard, *Les femmes dans la société française au XX<sup>ème</sup> siècle*. A. Colin, 2001

- Michelle Zancarini-Fournel, *Histoire des femmes en France aux XIX<sup>èmes</sup>-XX<sup>èmes</sup> siècles*, PUR, 2005, une approche thématique d'abord femmes et politique puis les femmes dans la société française

- Christine Bard, *Histoire des femmes dans la France des XIX<sup>èmes</sup> et XX<sup>èmes</sup> siècles*, Ellipses, 2013, recherches récentes qui montrent les femmes comme actrices de l'histoire ainsi que l'hétérogénéité des statuts des femmes.

*Clio. Femmes, Genre, Histoire*, (anciennement *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*) revue semestrielle en ligne <http://clio.revues.org/>

Sur le site de l'INA, *Fresques, autour de l'exposition Elles*, Centre G.Pompidou : <http://fresques.ina.fr>